

**HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA
FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)**

(Nadi, Fidji, 9 mars 2023)

RAPPORT SUR LA PRÉCÉDENTE ÉDITION DE LA PHOAFS

Référence du document	Séance 2 – point 2.1 de l'ordre du jour
Titre	Suite donnée aux décisions de la PHOAFS 2021

Objet

1. Le présent document fournit des informations sur les progrès des activités entreprises par la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au regard des principales décisions prises, et informe les membres de l'action collective menée par les deux organisations

Contexte

2. En raison de la fermeture des frontières internationales due à la pandémie de COVID-19, la septième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique s'est tenue virtuellement les 25 et 26 août 2021. Elle était présidée par le ministre de l'Agriculture des Fidji. Lors de cette conférence, le Samoa, qui avait organisé l'édition précédente, a transféré la présidence aux Fidji. La Conférence était axée sur le renforcement de la collaboration et des partenariats à l'échelon régional dans le but de bâtir des systèmes agricoles et forestiers robustes et durables.

3. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie ont approuvé six documents :

- 1) *Rehausser le profil de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie (PWAFF)*
- 2) *Architecture régionale du Pacifique*
- 3) *Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique*
- 4) *Programme de recherche régional*
- 5) *Cadre pour les priorités régionales du réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS), et structure de gouvernance du PHOVAPS*
- 6) *Portail d'information régional sur les sols*

Séance 2, document de travail 2.2 : Rehausser le profil de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie (PWAFF)

4. Approuvent la structure et les éléments proposés de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie. Les participants approuvent l'adaptation par la CPS et la FAO de la PWAFF actuelle en fonction des structures et du programme proposés.

5. En raison de retards de planification et du report de la PWAFF par le pays hôte, le Comité directeur de la PWAFF n'a pas pu ajuster la planification en fonction du calendrier prévu. Toutefois, la semaine comportera les principaux éléments du programme.

6. Les rôles et les responsabilités du pays hôte, de la CPS et de la FAO ont été précisés. Ces précisions étaient nécessaires pour i) lever toute ambiguïté éventuelle survenant lors du processus de planification ; et ii) fournir des conseils aux potentiels pays hôtes de la PWAf quant aux dispositions logistiques nécessaires à l'organisation de cet événement. Consultez l'**Annexe 5.4.1 Rôles et responsabilités**.

Séance 2, document de travail 2.3 Architecture régionale du Pacifique

7. **Approuvent** l'architecture régionale proposée pour la coordination et recommandent son adoption officielle à la prochaine Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie (PMAF). La FAO et la CPS doivent ajuster en conséquence, et dès à présent, les modalités de préparation de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie (PHOAFS) et de la Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie (PMAF), prévues en 2022.

8. La CPS, la FAO et le pays hôte ont ajusté autant que possible la planification de la PWAf 2023 en fonction de l'architecture de coordination régionale approuvée. Après la PWAf 2023, un processus d'évaluation débutera. Il permettra de repérer les facteurs de réussite et les points à améliorer.

Séance 2, document de travail 2.4 Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique

9. **Approuvent** l'élaboration d'une Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique. La Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été chargées de mettre au point la procédure qu'il faudra suivre pour l'élaboration de ladite stratégie en s'appuyant sur des méthodes de prospective stratégique, pour examen et approbation à la Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie de cette année ; la CPS et la FAO ont également été chargées de mobiliser les ressources nécessaires à un processus exhaustif et participatif d'élaboration de la stratégie une fois le feu vert donné.

10. La prospective stratégique est une méthode largement utilisée dans la région, mais demeure un concept nouveau pour les membres, et donc pour la CPS. Ainsi, le 26 octobre 2022, la FAO a organisé un webinar auquel ont participé plusieurs directeurs de l'agriculture et de la foresterie et/ou leurs délégués. Ce webinar a permis de donner aux membres des informations concrètes sur certains outils de prospective stratégique et sur la méthode elle-même. D'autres éléments seront examinés lors de la **séance 2, point 2.2 de l'ordre du jour : *Élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique***.

Séance 2, document de travail 2.5 Programme de recherche régional

Approuvent l'élaboration d'un Programme de recherche régional pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique (RRA).

11. Il a été demandé à la CPS d'assurer la coordination avec les membres afin de mobiliser des ressources et d'engager un processus participatif en vue de l'élaboration du RRA. Grâce à un financement du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), la CPS a collaboré avec les membres, les instituts de recherche, les partenaires du développement internationaux, les universités, les organisations d'agriculteurs et les partenaires du secteur privé pour le développement de la notion de RRA. Le document de travail 2.2, qui propose un modèle de collaboration régionale en matière de recherche dans l'agriculture et la foresterie, sera présenté pour examen et décision lors de la **séance 2, point 2.3 de l'ordre du jour – *Développer la notion de programme de recherche régional dans le Pacifique***.

Séance 4, document de travail 4.2 Cadre pour les priorités régionales du réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS), et structure de gouvernance du PHOVAPS

12. Approuvent le cadre pour les priorités régionales du réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS), ainsi que la structure de gouvernance du PHOVAPS.

13. Après l'adoption de la charte du réseau PHOVAPS et du Cadre pour la santé et les productions animales dans le Pacifique par le réseau PHOVAPS en 2022, le conseil a élu le Samoa pour assurer la présidence et les Fidji pour occuper la vice-présidence.

14. Les directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique ont continué à se réunir virtuellement pour discuter des priorités nationales en 2021 et 2022. En juillet 2022, une réunion des organisations techniques et des partenaires du développement s'est tenue afin d'évaluer les capacités de la région en matière de santé animale, de recenser les lacunes et de définir la marche à suivre pour remédier à celles-ci. La CPS a collaboré avec les principaux partenaires du développement internationaux et avec le réseau PHOVAPS pour élaborer le Plan de renforcement des capacités pour la santé et les productions animales dans le Pacifique (PCDP), dont l'objectif est de développer les capacités des services de santé et de production animales dans la région. D'autres éléments concernant le Plan seront examinés lors de la **séance 4, point 4.2 de l'ordre du jour : Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS)**.

Séance 3, document de travail 3.2 Portail d'information régional sur les sols

15. Approuvent la structure de gouvernance du Portail d'information régional sur les sols et les directives en matière de partage de données.

16. L'amélioration de la gouvernance et de la collaboration en matière de gestion des sols, de recherche, de renforcement des capacités et d'accès à des données et informations fiables sur les sols dans l'ensemble de la région demeure une priorité absolue. La CPS et ses principaux partenaires examinent des dispositions qui permettraient de redynamiser une structure de gouvernance coordonnée en matière de sols. Ce point sera examiné en détail lors de la **séance 3, point 3.2 de l'ordre du jour Renforcement des partenariats sur les sols pour soutenir des systèmes alimentaires résilients en Océanie**

Recommandations

17. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie sont invités à noter/approuver les suites données aux recommandations de la PHOAFS 2021 par la CPS et la FAO.